

Berne peut mieux faire

DÉVELOPPEMENT DURABLE La tendance est positive, mais l’Ours est en retard par rapport à d’autres cantons.

Une tendance positive se dessine dans le canton de Berne en matière de développement durable depuis quelques années. Berne est néanmoins en retard par rapport à d’autres cantons. C’est ce que révèle le rapport du Conseil exécutif consacré au développement durable, qui montre par ailleurs comment le gouvernement a pu articuler ses objectifs de législation 2015-2018 en fonction de cette thématique. Depuis plus de dix ans, les programmes de législation et les stratégies du Conseil exécutif sont axés sur les principes du développement durable. Le gouvernement met sur un pied d’égalité trois dimensions: l’environnement, l’économie et la société. Son rapport 2018 montre à l’aide d’indicateurs où se situe le canton de Berne dans la mise en œuvre des principes de développement durable, notamment par rapport aux autres cantons. A la différence des éditions publiées entre 2010 et 2014, le nouveau document explique pour la première fois dans quelle mesure les objectifs ont pu être réalisés et à quel point ils étaient liés aux principes de développement durable.

Tendance positive

Pour ce qui est du développement durable, les aspects positifs prévalent dans le canton de Berne. S’agissant de la dimension environnement, plusieurs améliorations ont été apportées, par exemple dans le milieu naturel protégé. Le bilan de la dimension économie est plus mitigé. Les loyers ont augmen-



La société idéale, ce n'est pas encore pour demain. DR

té, tandis que la charge fiscale reste élevée dans le canton de Berne. En revanche, le niveau de qualification et la disponibilité de main-d’œuvre hautement qualifiée ont évolué favorablement. En ce qui concerne la dimension société, le bilan oscille entre neutre et positif. Des améliorations ont été constatées notamment dans les transports publics. Le bruit de la circulation a diminué et il y a eu moins d’accidents ayant occasionné des blessures ou des décès. Seule l’évolution de l’intégration s’écarte de l’objectif, puisque le nombre de naturalisations est redescendu à son niveau de 1999. Une comparaison intercantonale souligne des insuffisances de développement durable dans le canton de Berne. Sur 29 indicateurs comparables, 16 sont inférieurs à la moyenne des 19 cantons participants.

Berne a régressé par rapport à 2014, où 14 indicateurs étaient inférieurs à la moyenne.

Les neuf objectifs

L’évaluation montre que les neuf objectifs de législation définis en 2014 par le gouvernement ont des effets plus ou moins marqués sur toutes les dimensions du développement durable. Le lien est le plus net pour les trois objectifs «Renforcer le site économique», «Préserver les ressources naturelles» et «Poursuivre la politique énergétique progressiste». Des effets positifs ont aussi été constatés pour les deux objectifs «Optimiser les infrastructures malgré les difficultés financières» et «Garantir la stabilité sociale». Diverses mesures ont été prépondérantes pour favoriser le développement durable dans le canton de Berne. Par exemple, en révisant le plan directeur

cantonal et la législation sur les constructions, le Conseil exécutif a posé les jalons de la transition vers l’urbanisation interne et l’amélioration de la protection des terres cultivables. Grâce à la loi sur l’encouragement de l’innovation et à la création de plusieurs centres de compétences comme le Parc suisse d’innovation à Bienne, des étapes importantes ont été franchies pour promouvoir l’économie. Les projets d’infrastructure Campus Bienne de la Haute école spécialisée bernoise (HES), l’agrandissement de la gare de Berne et le contournement de Thoune par le nord sont réalisés ou en cours. La stratégie énergétique cantonale est poursuivie et le regroupement des sites de la HES est engagé. Enfin, la Région capitale suisse a été renforcée grâce à l’appui des cantons de Fribourg, de Soleure, de Neuchâtel et du Valais. **CBE-MPR**

La place de la Gare en effervescence

CORGÉMONT

Un menu alléchant pour la 30e Foire de printemps.

La Foire de printemps, 30e du nom, se déroulera les 18, 19 et 20 mai sur la place de la Gare et ses alentours, à Corgémont. Les festivités débuteront vendredi à 18h30 avec un lâcher de ballons de l’école primaire, suivi d’un concert de la chorale des écoles primaire et secondaire, de Corgémont. Vers 19h10, place au spectacle avec la troupe du Jazz Dance de Corgémont. Le traditionnel tournoi de beachvolley débutera à 18h30. Puis dès 20h30, dans la tente du HC Corgémont, on pourra écouter le groupe Contents d’être là, de Courtelary. Samedi, la foire débutera à 9h

avec une vingtaine de forains et de stands. Le marché aux puces ouvrira ses portes et une chasse au trésor sera proposée au public. Le tournoi de beachvolley reprendra à 9h.

Kermesse pour les petits

Dès 13h, la société du Moto-Club organisera un parcours moto pour les enfants. De 13h à 14h, le «lancer de la bouille» se déroulera sur le terrain du beach-volley. Dès 16h, dans la tente du HC Corgémont, la crèche les Ecoreuils proposera une animation «kermesse», suivie de la traditionnelle disco-sirop accompagnée de la Guêpe et de l’Ecoreuil. A 18h, le Brass Band Corgémont interprétera quelques pièces de son avant de céder la place au groupe Nyx’O’Night, de Neuchâtel. Dimanche, la fête se tiendra de 10h45 à 15h. **MPR**

CLIN D’ŒIL

La piscine de Charlot



De passage à Moutier, Charlie Chaplin est amené à voir la piscine prévôtise (photo Denis Rossé). De retour à son manoir de Ban, il demande à son architecte-paysagiste de lui construire le même bassin, dans un environnement identique. Désespoir de l’homme de métier, celui-ci ne peut répondre au désir de l’artiste. Ce projet est irréalisable. La configuration du terrain ne permet pas d’envisager cette construction. Ouf! La piscine de Moutier restera unique dans son cadre de verdure magnifique. C’est l’histoire qu’on se racontait à Moutier dans les années 1960-70. Elle fait maintenant partie des légendes de la Prévôté. **DR**

Des bébés sur papier glacé

SAINT-IMIER Cindy Evans expose ses photos familiales aux murs de l’Hôpital du Jura bernois jusqu’à fin octobre.

L’Hôpital du Jura bernois à Saint-Imier accueille une exposition de photos de Cindy Evans, native de Corgémont. Les œuvres sont exposées jusqu’à fin octobre à la cafétéria ainsi qu’aux Fontenayes Ouest. Cindy Evans est devenue photographe professionnelle en 2011 après six ans de passion photographique. Elle a créé trois studios en Suisse romande: à Vuarrens/VD, où elle réside actuellement, à Fribourg et à Corgémont. Elle vit aujourd’hui de cette activité qu’elle partage avec une petite équipe de photographes et de graphistes.

La photo familiale

Si son domaine de prédilection est celui de la photographie familiale (grossesse, nouveau-né, bébé, famille), elle travaille également comme photographe d’entreprise et de mariage. Elle est également l’auteur du livre imagé «Premiers jours», vendu chez Payot, dans



Les nouveau-nés, une spécialité de Cindy Evans. LDD

certaines grandes surfaces et librairies. Elle expose également ses plus belles œuvres présentant un travail épuré, sans aucun montage, réalisé souvent dans la complexité

du nouveau-né accompagné d’un bébé animal. **C-MPR**

Heures d’ouverture de la cafétéria et des Fontenayes Ouest: lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi-dimanche de 9h à 17h30.

PUBLICITÉ

Les délais d’annonces

pour «Bijou», «Le Journal du Jura» et «Bieler Tagblatt» sont avancés pour la Pentecôte.

Bijou (Bieler Tagblatt et Le Journal du Jura)

Parution		Délai de remise
Lundi de Pentecôte	21.5.2018	Pas d’édition
Mardi	22.5.2018	Vendredi 18 mai 2018, à 9 heures

Le Journal du Jura

Parution		Délai de remise
Lundi de Pentecôte	21.5.2018	Pas d’édition
Mardi	22.5.2018	Jeudi 17 mai 2018, à 16 heures

Bieler Tagblatt

Parution		Délai de remise
Lundi de Pentecôte	21.5.2018	Pas d’édition
Mardi	22.5.2018	Vendredi 18 mai 2018, à 9 heures

Heures d’ouverture du guichet au ch. du Long-Champ 135

Le guichet est fermé le lundi de Pentecôte 21 mai 2018.

Pendant les jours fériés, **les avis mortuaires et remerciements** pour «Le Journal du Jura» et le «Bieler Tagblatt» sont à envoyer à la rédaction: Courriel: avismortuaires@journaldujura.ch / todesanzeigen@bielertagblatt.ch Fax 032 321 90 90 (délai d’envoi 20 h).

Nous vous souhaitons de joyeux jours de fête.

LE JOURNAL
DU JURA
Parfaitement informé.

GASSMANNmedia

Chemin du Long-Champ 135, 2501 Biel/Bienne
E-mail: service@gassmann.ch
Tél. 032 344 83 83 / www.gassmannmedia.ch